



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

FNDS

Question écrite n° 47269

Texte de la question

M. Jean-Jacques Delvaux appelle l'attention de M. le ministre delegue a la jeunesse et aux sports sur la repartition du Fonds national pour le developpement du sport (FNDS) pour 1997. La recente decision d'augmentation du taux de prelevement sur la Francaise des jeux, correspondant a 66 millions de francs, devait normalement permettre de revenir au niveau anterieur de la part regionale du FNDS. Or, il semblerait que, sur cette somme, seuls 25 millions de francs reviendraient au niveau regional. Le Comite departemental olympique et sportif du Pas-de-Calais demande que le montant affecte a la part regionale du FNDS puisse etre porte au minimum a 35 millions de francs. Il lui demande donc s'il entend faire droit a cette demande.

Texte de la réponse

Lors du debat budgetaire pour 1997, le Parlement a vote un amendement au projet de loi de finances, accepte par le Gouvernement, portant de 2,4 a 2,6 % le taux de prelevement sur les enjeux de la Francaise des jeux en faveur du FNDS. Cette progression du taux de prelevement a conduit a prevoir une augmentation des recettes globales de 66 millions de francs. Sur ces 66 millions de francs, le Parlement a affecte 16 millions de francs au sport de haut niveau, notamment pour soutenir un certain nombre de grandes manifestations sportives, et 50 millions de francs au developpement du sport de masse. Apres concertation entre le mouvement sportif represente par le CNOSF et le ministere de la jeunesse et des sports, le ministre delegue a la jeunesse et aux sports a propose, lors de la reunion du Conseil de gestion du 11 fevrier 1997 du FNDS, de porter a 245 millions de francs, la somme devant etre affectee a la part regionale de ce fonds en 1997. Cette enveloppe supplementaire de 30 millions de francs qui represente une augmentation de 14 %, permettra un meilleur financement des actions en faveur du sport pour tous. En depit d'une conjoncture budgetaire difficile, le sport est l'objet cette annee d'un effort particulier qui va lui donner les moyens de realiser ses grandes ambitions.

Données clés

Auteur : [M. Delvaux Jean-Jacques](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47269

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 20 janvier 1997, page 195

Réponse publiée le : 14 avril 1997, page 1926